Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 11

Artikel: L'industrie suisse des parfums synthétiques
Autor: J.S.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888772

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

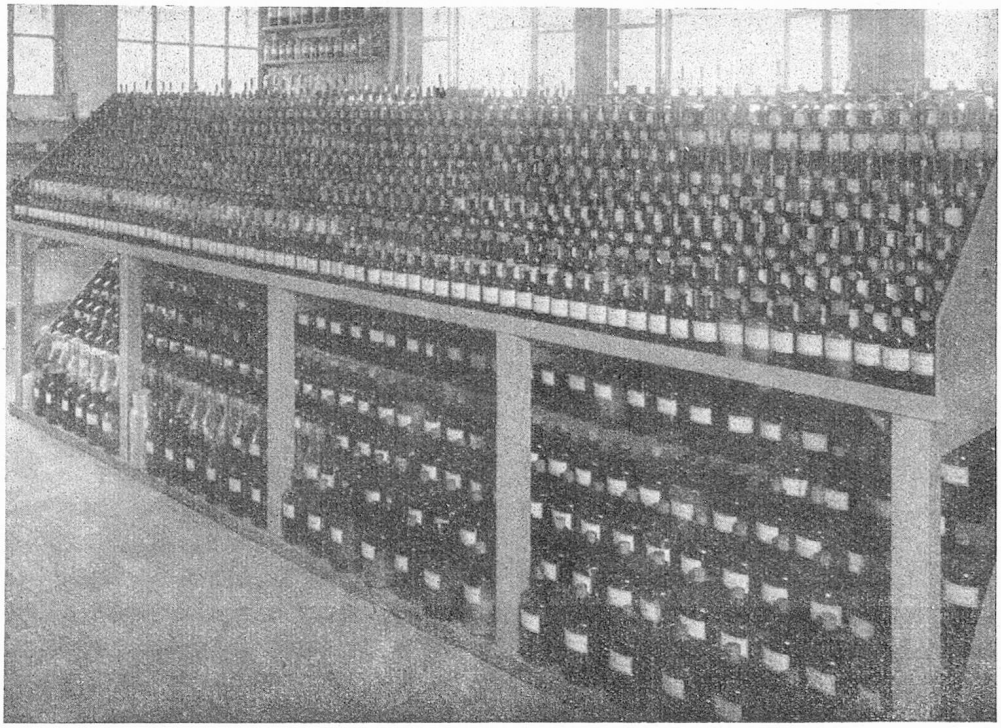

Le clavier du parfumeur

L'INDUSTRIE SUISSE DES PARFUMS SYNTHÉTIQUES

Dès la plus haute antiquité les femmes se sont servi d'essences végétales ou animales pour accuser leur charme naturel, et accroître leur pouvoir sur l'autre sexe.

Jamais, nous assure-t-on, les parfums n'ont atteint une telle subtilité, une telle variété, un aussi haut degré de perfection qu'à notre époque. D'où proviennent leurs qualités nouvelles ? Certainement pas de découvertes sensationnelles en matière d'essences naturelles ni d'un affinement du goût, de la subtilité de nos contemporains. Elles sont liées, à n'en pas douter, aux découvertes réalisées vers la fin du siècle dernier dans le domaine de la chimie organique, qui ont abouti à la création d'une industrie nouvelle, l'industrie des parfums de synthèse.

La Suisse a, l'une des premières, entrepris des recherches approfondies en ce domaine et leur a rapidement donné une application industrielle. Elle figure actuellement en très bon rang parmi les 5 pays producteurs avec la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, auxquels s'ajoutaient avant la guerre l'Allemagne et le Japon. 90 p. 100 de sa production sont destinés à l'exportation.

Les travaux de laboratoire jouent un rôle de premier plan dans la fabrication des parfums synthétiques. Les producteurs suisses y vouent

tous un soin particulier. Ils sont aidés dans leurs recherches scientifiques par l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, et par l'Ecole de chimie de Genève, ce qui donne à leurs travaux une garantie de sérieux et de qualité indiscutable.

Les parfums synthétiques sont des produits de base utilisés dans la confection des parfums, des savons, des cosmétiques, de certaines boissons et de produits alimentaires. Ils sont fabriqués à l'aide de produits de synthèse obtenus par des procédés chimiques, de même qu'avec certains produits naturels tels les distillats de bois, d'écorces, d'herbes, de fruits, de feuilles, de fleurs et avec des extraits de glandes animales, telles que le musc et la civette.

Ces corps odorants, combinés avec des essences naturelles, essences de roses, de géranium, de vétyver, de patchouli, de jasmin, de fleur d'oranger, donnent ces parfums exquis qui font la réputation des spécialités de Grasse et de Paris.

Ils leur permettent d'enrichir considérablement leur collection de produits variés et de s'adapter ainsi au goût de la mode. Les parfums synthétiques donnent, au surplus, aux essences naturelles toute leur valeur, toute leur subtilité.

Les relations entre la France et la Suisse, dans le domaine de la parfumerie, ont toujours été très actives. La création de l'industrie suisse des parfums synthétiques leur a donné ce caractère de réciprocité que nous saluions dans notre éditorial : tirant certaines huiles essentielles de France et de l'Union française, la Suisse exporte vers la métropole une part considérable de ses produits de base qui reviennent partiellement chez elle, sous forme de parfums terminés, portant la marque du goût et de l'ingéniosité français.

Les statistiques douanières ne permettent pas, faute de détails, de suivre ce circuit avec précision. Si l'on admet cependant que les articles de parfumerie exportés de Suisse en récipients de plus d'un kilo représentent en majeure partie des parfums de synthèse et que ceux qui quittent la France en récipients de moins d'un kilo sont des produits finis, on aboutit aux conclusions que voici :

1° La Suisse importait, avant la guerre, 5.000 quintaux d'huiles essentielles par an, pour une valeur de l'ordre de 3,5 millions de francs suisses. 20 p. 100 en poids, 30 p. 100 en valeur, environ, provenaient de la France métropolitaine et coloniale.

En 1945, la quantité totale a baissé à 1.675 quintaux, pour une valeur de 5 millions de francs suisses, dont 100 quintaux pour 775.000 francs suisses, en provenance de France et de l'Union française. Pendant les neuf premiers mois de 1946, le total a passé à 5.600 quintaux et 10 millions de francs suisses, la part de la France et de l'Union française à 530 quintaux (10 p. 100) et 2 millions de francs suisses (20 p. 100).

2° Avant la guerre, la Suisse exportait 4.000 quintaux environ de parfums synthétiques pour une valeur de l'ordre de 12 millions de francs suisses, dont 1/10 environ vers la France. En 1945, ces exportations ont quelque peu dépassé, en poids, la moitié d'avant-guerre, mais elles se sont déroulées vers la France à leur rythme de 1938 et 1939, pour une valeur double environ. Pendant les neuf premiers mois de 1946, notre pays a exporté 3.500 quintaux, chiffre qui se rapproche sensiblement de l'avant-guerre, dont 600 quintaux vers la France, soit près du double de l'année 1939. En valeur, les exportations ont presque triplé par rapport aux dernières années d'avant-guerre.

3° La Suisse importait, avant la guerre, 1.500 quintaux pour 2 millions de francs suisses environ de parfums en récipients inférieurs à 1 kilo, dont la moitié en provenance de France. En 1945, ces chiffres se sont trouvés réduits de plus des 2/3 pour remonter, pendant les trois premiers trimestres de 1946, à 80 p. 100 environ de la quantité d'avant-guerre pour le total des importations (980 quintaux, 2 millions de francs suisses) à 50 p. 100 environ de ces quantités pour les importations de France (380 quintaux, 1,3 million de francs suisses).

Ces quelques chiffres démontrent de façon éclatante que la Suisse et la France sont largement tributaires l'une de l'autre dans le domaine des parfums : la part de la France dans les importations d'huiles essentielles et de parfums est considérable, le rôle que joue la Suisse par ses exportations de produits de synthèse est loin d'être négligeable puisque ces exportations équivalent à peu près en valeur aux achats de parfums français. Il s'agit donc de deux industries typiquement complémentaires l'une de l'autre. La qualité des produits suisses de synthèse concourt à la perfection et au renom des parfums français. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

J. S.